

 Sapeurs-Pompiers de Seine-Maritime	CHEF DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS	N° du poste :
	Réf. : 700/16-CIS-1	Mise à jour le : 27/01/2016

Mode de recrutement <input checked="" type="checkbox"/> Voie statutaire <input type="checkbox"/> Voie contractuelle (durée réglementaire maximale) : mois	Poste budgétaire <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
--	--

Lieu de travail / résidence administrative : Département de la Seine-Maritime.	Catégorie et grade : Catégorie : A Grade cible : Commandant
--	--

Missions du centre d'incendie et de secours : <ul style="list-style-type: none"> - Prévention, protection et lutte contre les incendies ; - Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ; - Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ; - Protection des personnes, des biens et de l'environnement ; - Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.
--

Dimensionnement du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime : <ul style="list-style-type: none"> - 923 sapeurs-pompiers professionnels ; - 2664 sapeurs-pompiers volontaires ; - 253 personnels administratifs ; - 81 centres ; 1045 moyens de secours ; 106 millions d'euros de budget.
--

Liaisons hiérarchiques : N+1 : Chef du groupement territorial.	Liaisons fonctionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - Internes : chef de groupement territorial et ses services, les chefs de groupements fonctionnels et territoriaux et leurs services. - Externes : usagers du service public, autres intervenants des services de santé et d'urgence, force de l'ordre, médias, élus et institutions présents sur le territoire du centre.
--	--

Missions principales	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir la bonne application des règlements et notes de service en vigueur au sein du corps départemental ; - Porter et promouvoir la politique et les valeurs du service ; - Manager les agents de son centre de secours (effectif SPP > à 50) ; - Représenter le service dans les relations qu'il établit avec les interlocuteurs locaux externes ; - Veiller à la bonne organisation générale du centre en responsabilisant les différents échelons hiérarchiques. Pour cela, il s'appuie notamment sur les officiers ou sous-officiers de garde ; - Favoriser la mise en œuvre des politiques fonctionnelles en coordination avec les chefs de services territoriaux en veillant à promouvoir les axes de synergies internes ; - Garantir un comportement interdépendant en veillant à l'impact de ses décisions sur les autres entités du corps départemental ;
-----------------------------	--

	– Pérenniser et favoriser les conditions de la mixité dans le centre.	
Missions secondaires	– Participer à la conception de projet d’envergure départementale.	
Missions opérationnelles (SPP)	Emploi opérationnel : Chef de site. Secteur opérationnel : Chef de site Est ou Ouest.	
Compétences requises	Formations et diplômes	– Formation d’adaptation à l’emploi de commandant.
	Connaissances	– Maîtrise des domaines administratif, technique et opérationnel ; – Règles statutaires des SPP et SPV ; – Règles de fonctionnement de l’établissement ; – Secteur géographique d’intervention ; – Connaissances en risques technologiques appréciées. – Expérience dans le domaine du management et des relations humaines, – Expérience professionnelle de commandement dans un centre indispensable.
	Savoir-faire	– Maintenir la capacité opérationnelle du centre d’incendie et de secours ; – Commander des opérations de secours ; – Aptitude à mener une veille sociale.
	Savoir-être	– Sens des responsabilités, de l’organisation ; – Sens du service public ; – Qualités relationnelles ; – Disponibilité.
	Encadrement	– Encadrement du personnel du centre d’incendie et de secours.
Conditions d’exercice du poste	Quotité de travail	– Temps complet ; – Régime de travail SHR ; – Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service.
	Moyens matériels	– Effets d’habillement ; – Moyens matériels du centre de secours ; – Véhicule de service à usage non régulier.
	Spécificités	– Déplacements fréquents sur le département.
Rémunération	<input checked="" type="checkbox"/> Salaire indiciaire au grade concerné <input checked="" type="checkbox"/> Régime indemnitaire <input type="checkbox"/> hors indemnité de responsabilité <input checked="" type="checkbox"/> dont indemnité de responsabilité : Commandant: 30% <input checked="" type="checkbox"/> Œuvres sociales : CNAS	
Renseignements	Chef de Groupement Emplois, Activités et Compétences 02.32.70.70.84	